

Thème 3 - Les espaces ruraux : multifonctionnalité ou fragmentation

Chapitre 2 - Affirmation des fonctions non agricoles et conflits d'usages

I. Des fonctions non agricoles

A. Espace de vie, lieu de résidence

Un espace rural est par définition un territoire habité avec une faiblesse plus ou moins grande de la densité de population. Il peut être situé en périphérie des villes, c'est-à-dire avec des liens forts avec l'espace urbain se caractérisant par des migrations régulières, un développement des activités tertiaires et une localisation d'activités industrielles. Les espaces ruraux peuvent aussi se trouver hors de l'influence urbaine, c'est-à-dire organisés en petit bassin d'emploi autour d'une ou plusieurs petites agglomérations et dont les activités principales reposent sur l'exploitation agricoles et/ou forestière.

B. Des espaces économiques et sociaux

1. Dans les pays en développement

Parfois des formes d'activités économiques complémentaires à l'agriculture sont nécessaires. Celles-ci peuvent être liées à l'industrie ou au service (tourisme). Dans les pays en voie de développement, les difficultés économiques sont grandes dans les espaces ruraux et les habitants ont recours à différentes activités.

Focus - L'industrie rurale en Inde :

En Inde où 72 % de la population est rurale mais l'agriculture devient de moins en moins rentable. Aussi, on voit se développer une deuxième voire une troisième activité pour une partie de ces ruraux. 55 % des petites industries (moins de 100 personnes) se trouveraient en zone rurale et représenteraient environ 20 % des exportations de l'Inde. Cependant, avec la mondialisation et la concurrence de plus en plus forte dans l'industries ces activités rurales tendent à diminuer au profit de celles des villes entraînant un fort risque d'exode rural.

2. Industries et logistiques

Dans les espaces ruraux des pays développés on trouve des activités industrielles. Ces localisations industrielles s'expliquent par des logiques de branches, par exemple une industrie agroalimentaire s'installera plus volontiers au plus proche des producteurs. De même, cette localisation peut s'expliquer par la présence de ressources naturelles exploitées. De plus, le coût du travail est souvent moins élevé qu'en milieu urbain et les surfaces utilisables plus importantes et moins chères qu'en ville. Cependant, pour qu'il y ait ce type d'installation il faut que l'activité soutienne la concurrence internationale et soit bien reliée à un réseau de communication.

Exemple Le deuxième plus grand site logistique d'Amazon en France se situe à Boves, commune d'environ 3 000 habitants, dans la banlieue d'Amiens.

3. Un « retour à la ferme »

Dans les pays développés on voit progresser la part du télétravail. Il s'agit de travailler depuis son domicile en utilisant les réseaux de communication comme Internet. Ceci a permis à une partie des travailleurs de concilier cadre de vie rural et activité professionnelle, aussi 25 à 35 % des Américains et des Britanniques ont recours au télétravail. De manière générale ce type d'activité se développe dans les pays développés et contribue à la revalorisation des espaces ruraux.

Un autre enjeu économique est l'agrotourisme. Il s'agit d'accueillir des touristes à participer à la vie à la ferme durant leur séjour. Ce secteur se développe de plus en plus notamment dans la région de Toscane en Italie.

II. Tensions et conflits du milieu rural

A. Pollutions et fragilisation des milieux

La question environnementale met en lien deux logiques : les pollutions locales en lien souvent avec les agricultures productivistes et le changement climatique global facteur de fragilisation.

1. L'air

L'agriculture serait responsable de 20 % des émissions de Gaz à effet de serre dans le monde que se soit par la mécanisation ou la multiplication des élevages générant, durant leur digestion, du méthane. Elle contribue ainsi au changement climatique qui l'impacte directement au vu de sa dépendance à la météorologie.

2. Les sols

On estime que, depuis 1945, 38 % des terres cultivées ont été dégradées par des pratiques agricoles non viables et ont donc dû être abandonnées, on parle alors de désertification. Aujourd'hui 1/3 de la superficie des terres du globe serait menacé ce phénomène qui entraîne une diminution des rendements. Dans un contexte de progression de la population mondiale, des milliers de personnes partent de ces zones. Pour l'ONU il y aura 60 millions de personnes qui quitteront l'Afrique subsaharienne entre 1997 et 2020.

3. L'eau

La ressource en eau est une grosse inégalité à l'échelle planétaire. On estime que les zones sèches occupent 41,3 % de la surface du globe et touchent 2,1 milliards de personnes. Avec le changement climatique, d'ici 2030, la moitié de la population mondiale pourrait se trouver dans une région en déficience hydrique. Or, l'agriculture est responsable de 70 % de la consommation globale d'eau au niveau mondial.

B. Des conflits d'usage

1. L'accès aux ressources

Les conflits d'usage peuvent être liés aux ressources disponibles dans l'espace rural. Ces ressources peuvent être localisées dans un point précis comme dans les exploitations du sous-sol, ou plus diffuses sur un territoire multipliant les acteurs et les conflits d'usage, c'est le cas dans la

gestion de l'eau ou pour la question de la qualité de l'air. Ces enjeux peuvent être couplés à une logique de préservation d'un paysage ou d'un écosystème.

2. L'emprise urbaine

Un autre thème de conflit d'usage est celui des tensions nées de l'étalement urbain sur les espaces ruraux. On entendra ici la périurbanisation mais aussi la construction de réseaux ou d'aménagement divers par exemple liés à une activité économique (usine, plate-forme de distribution...). Il s'agit de flux imposés par le monde urbain aux espaces ruraux consommant de sols agricoles.

3. La propriété des sols

Les conflits peuvent aussi venir de la propriété des sols. Exemple Les conflits de voisinages qui sont de plus en plus forts avec l'évolution de la pression foncière en lien avec le développement des villes.

La protection de l'environnement par la constitution de parcs ou d'autres types d'espaces protégés peut entrer en concurrence avec les usages agricoles. C'est le cas notamment des conflits entre éleveurs et protecteurs de l'environnement face aux prédatations de bêtes sauvages.

Conclusion : Les espaces ruraux accueillent depuis toujours différents types d'activités. Majoritairement agricoles, notamment dans les PED, on voit de plus en plus apparaître des fonctions tertiaires notamment dans les pays développés. Cette évolution génère des concurrences entre les différents acteurs et activités ainsi que des problématiques notamment face à la gestion de l'environnement.